

TEBOPIN CONTREVENTEMENT



Pour toutes les applications dans la construction à ossature bois avec un format correspondant aux prescriptions du CNDB. Particulièrement là où les valeurs de résistance mécanique et de durabilité sont prépondérantes.



DESRIPTIF

Panneau de base : contreplaqué 100 % Pin Maritime

Qualité des faces (selon EN 635-3) : III / III



Finition : 2 faces non poncées

Densité moyenne (selon EN 323) : 580 kg/m³ (+/- 10%)

Classe de collage (selon EN 314-2) : classe 3

Classe de service (selon EN 636) : classe 1-2-3 (milieu intérieur, humid et extérieur)
- Plancher et toiture selon En 12871

Classe de dégagement de formaldéhyde (selon EN 13986) : E1

Teneur en Pentachlorophénol (selon EN 13986) : PCP ≈ 0 ppm

DIMENSIONS, NOMBRE DE PLIS & COLISAGE

Epaisseur (mm)	Nombre de plis	Formats standards (mm)	Colisage (Nbre px)
9	(3)	2800 x 1196	50
12	(5)		37
15	(5)	2500 x 1530	30

Autres formats & épaisseurs : nous consulter

OPTIONS

Traitements de préservation fongicide & insecticide, anti-termite : sur demande

Découpe et usinage "rainure et languette" : sur demande

STOCKAGE

Plan, sur intercalaires, dans un endroit sec et ventilé, sans contact avec le sol. Sur chantier, prévoir mise à l'abri et bâchage sans contact avec le sol.

MISE EN OEUVRE

Se conformer aux règles de l'art, de sécurité et aux DTU en vigueur.

Découpes et usinages en atelier possibles hors découpe laser.

ORIGINE DE PRODUCTION

Origine des essences labélisées Bois de France (N° BF0103).

Production sur les sites du Groupe THEBAULT en France

à Sauzé-Vaussais (79) et Solférino (40).



Groupe THEBAULT
47, rue des Fontenelles - 79 460 MAGNE - France
Tél : +33 (0)5 49 35 70 20
info@groupe-thebault.com

www.groupe-thebault.com

TEBOPIN CONTREVENTEMENT

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES



Valeurs caractéristiques (MPa) selon NF EN 789 - 1058 pour calcul des structures selon les Eurocodes

		9	12	15
Module d'élasticité cisaillement de voile (G_v)	//	548	548	548
	⊥⊥	548	548	548
Résistance en cisaillement de voile (f_v)	//	5,9	5,9	5,9
	⊥⊥	5,9	5,9	5,9
Module d'élasticité cisaillement roulant (G_r)	//	95	95	95
	⊥⊥	95	95	95
Résistance en cisaillement roulant (f_r)	//	0,5	0,5	0,5
	⊥⊥	0,5	0,5	0,5
Autres valeurs caractéristiques	Disponibles sur DOP : Résistance en : Traction (f_t), Compression (f_c), flexion (f_m) Module d'élasticité en : Traction (E_t), Compression (E_c), flexion (E_m)			

Emplois et conditions de mise en oeuvre

Applications structurelles selon EN 13986, EN 12871, EN 636-3, EN 636-2, EN 636-1	Apte à un usage en tant qu'élément structurel en classe de service 3 milieu extérieur, classe de service 2 milieu humide, classe de service 1 milieu intérieur
---	--

Rayon de cintrage (mm)

Epaisseur	12	15
Sens longitudinal	3000	3750
Sens transversal	2400	3000

Tenue aux fixations (e = 15 mm)

Pointes	Effort d'arrachement moyen	Parement et chant : 300 N	
Vis	Effort moyen de traction	Parement	Chant
		1450 N	1150 N

Coefficient d'absorption acoustique

Selon EN 13986 Tableau N°10	Plages de fréquence	
	250 Hz à 500 Hz	1000 Hz à 2000 Hz
	0,10	0,30

Conductivité thermique

Selon EN 13986	$\lambda = 0,13$
----------------	------------------

Densité caractéristique

Selon EN 789	540 kg/m³
--------------	-----------

Perméabilité à la vapeur d'eau

Selon Tableau 9 de EN 13986	Coupelle humide	Coupelle sèche
	44 μ	187 μ

Réaction au feu

Condition d'utilisation finale Selon tableau 8 de EN 13986 - 2004+A1:2015	Epaisseur minimale	Classe hors planchers	Classe planchers
Sans lame d'air à l'arrière du panneau	9 mm	D-s2,d0	D _{fl} -s1
Avec lame d'air ouverte ou fermée à l'arrière du panneau ne dépassant pas 22 mm	9 mm	D-s2,d2	-
Avec lame d'air fermée à l'arrière du panneau	15 mm	D-s2,d1	D _{fl} -s1
Avec lame d'air ouverte à l'arrière du panneau	18 mm	D-s2,d0	D _{fl} -s1
Toutes	3 mm	E	E _{fl}
Arrêté du 30/06/83	M4 si e < 18mm	M3 si e ≥ 18mm	

Isolation aux bruits aériens

Selon EN 13986, Paragraphe 5.10	L'affaiblissement acoustique R du son d'un panneau à base de bois seul, mesuré en dB, dépend de la masse surfacique m_s en kg/m² selon l'équation suivante (valable seulement pour une plage de fréquences allant de 1 kHz à 3 kHz et pour une masse surfacique >5 kg/m²) : $R = 13 \times \log(m_s) + 14$
------------------------------------	--

CONFORMITE REGLEMENTAIRE ET CERTIFICATION

CE Structure attestation de conformité 2+	0380 - DOP* - CPR - EN 13986 : 2004 + A1 : 2015 - EN 636-3 S E1
CE Structure attestation de conformité 2+ "Paroi de mur"	* DOP : Déclaration De Performance disponible sur www.groupe-thebault.com

Marques de qualité (Pays)		Eco-labels	Marquage CE	Label	Substances volatiles
NF Extérieur CTB-X (F)	BFU 100 (D)	PEFC	CE S (Structure)	Bois de France	Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles) à C (fortes émissions). Scénarios sols/plafonds
					EPA TSCA Titre VI (USA)